

Nos réf.: PUCODT/2018/0295



Wallonie

Commune de WATERLOO

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la S.A. BRICO BELGIUM dont les bureaux se situent à 1082 Berchem-Sainte-Agathe, chaussée de Zellik, 65.

Le terrain concerné est situé chaussée de Charleroi 581 , et cadastré 04 P 10 E, 04 P 165 C.

Le projet consiste au placement d'enseignes publicitaires complémentaires pour le Brico Planit et présente les caractéristiques suivantes :

Ecart vis-à-vis d'un permis d'urbanisation non périmé en ce qui concerne :

- Ecart au GRU - règlement général d'urbanisme relatif aux enseignes et aux dispositifs de publicité en ce qui concerne les mâts/drapeaux de 5m de haut prévus en toiture: les enseignes peuvent être établies sur les toitures plates, pour autant que leur hauteur n'excède pas un sixième de la hauteur de la façade et au maximum 3m, ce maximum est de 6m lorsqu'elles sont réalisées au moyen de lettres ou de signes découpés et sans panneaux de fond (article art.439, 3° du CoDT).

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30, les lundis et mercredis de 13h30 à 16h et le samedi de 9h00 à 11h30 à l'Administration communale de Waterloo auprès du service de l'urbanisme, rue François Libert, 28, au premier étage.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du vendredi 1er mars 2019 au vendredi 15 mars 2019 au Collège communal:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante: rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo
- par télécopie au 02/351.04.33
- par courrier électronique à l'adresse suivante: urbanisme@waterloo.be